

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/10/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 18

Nombre de suffrages : 25

Date de convocation

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J../...

et publication du :

..J../...

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme BERNARD Anita donne pouvoir à M. SCHMUTZ Alain, M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard, Mme RANTIERE Charlene, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PASQUEREAU Johann

Numéro interne de l'acte : D11_10_2024

Objet : PARTICIPATION VERSEE AU SYDEV POUR LA RENOVATION DE MATS D'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 25 avril 2024, le conseil municipal avait validé le versement d'une participation de 11 491 € au SYDEV pour la rénovation de mâts d'éclairage public grand rue sur la commune déléguée de Les Châtelliers-Châteaumur.

Néanmoins, la solution proposée ne permettait pas de résoudre totalement le problème d'étanchéité des mâts existants. C'est pourquoi la commune a demandé au SYDEV de lui transmettre une pré-étude pour le remplacement complet des mâts d'éclairage.

Il indique que suite à cette demande le SyDEV a réalisé une pré-étude prévoyant un montant de travaux de 63 679 € TTC avec une participation communale de 26 533 € selon le détail ci-dessous :

Nature des travaux	Coût estimé des travaux HT	Coût estimé des travaux TTC	Participation communale
Infrastructure d'éclairage public	53 066 €	63 679 €	26 533 €
TOTAL	53 066 €	63 679 €	26 533 €

Il propose au Conseil Municipal d'approuver cette pré-étude et de demander au SYDEV de réaliser l'étude définitive des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés les propositions de Monsieur le Maire.

Vote : adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
Johann PASQUEREAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY

